



*Syndicat
National
Des Enseignements
Du Second degré*

Cayenne, le 14 juin 2011

Les Commissaires Paritaires du SNES

Aux adhérents du SNES,

La FPMA du mardi 14 juin 2011 qui devait donner son avis sur le projet de mouvement intra-académique n'a pas pu se tenir et est reportée au samedi 18 juin 2011.

Après avoir communiqué aux personnels le projet de mutation les concernant, l'administration, à la veille des opérations de gestion, décide d'annuler des demandes de mutation en lettres modernes, modifiant en profondeur les possibilités de mouvement dans cette discipline. Cette décision de dernière minute n'avait aucunement été préparée et les élus des personnels qui n'avaient à aucun moment été informé de ces décisions, ne pouvaient pas vérifier la régularité des opérations.

Le SNES s'élève contre ces pratiques : d'une part accepter des demandes d'annulation après publication du projet de l'administration rend possible des stratégies de contournement du barème et fausse l'égalité de traitement entre les personnels ; d'autre part les modifications de dernière minute entrave la bonne gestion des mutations et nous sommes tous victimes du retard qui en résulte.

Par ailleurs, des erreurs dans l'inventaire des postes vacants et l'incohérence des documents de contrôle imposent aux Commissaires Paritaires la plus grande réserve concernant les conditions de transparence et d'équité de l'ensemble de la procédure.

C'est donc l'impréparation et l'improvisation qui ont conduit unanimement les représentants des personnels à demander un nouveau travail et à reporter la FPMA.

Il est à noter que la Rectrice n'a pas jugé utile de présider cette commission, pourtant la plus importante concernant la gestion des personnels, préférant une opération de communication au lycée Félix Eboué.

Les commissaires paritaires du SNES